

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 18 juin 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

En premier lieu, je souhaite revenir sur le communiqué que nous avons partagé hier avec vous, relatif à l'attaque perpétrée contre nos Casques bleus, samedi dernier à proximité de Zémio dans le Haut-Mbomou. Nous condamnons fermement cette attaque, menée par des éléments armés contre une patrouille de notre Force qui a essuyé des tirs nourris alors qu'elle effectuait une mission de protection des civils.

Deux Casques bleus népalais ont été blessés au cours de cette attaque. Au nom du leadership et des collègues de la Mission, je leur souhaite un prompt rétablissement. A la suite de cette attaque, nous avons immédiatement renforcé notre présence dans la zone afin d'assurer la sécurité de la population civile et de nos personnels.

La MINUSCA rappelle que les attaques contre les Casques bleus des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Elle appelle les autorités centrafricaines à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de ces actes afin qu'ils puissent être traduits devant la justice.

La MINUSCA réaffirme son engagement à poursuivre la mise en œuvre de son mandat au service de la paix et de la stabilité en République centrafricaine.

Poursuivons avec une annonce. Dans une semaine, le jeudi 26 juin plus précisément, la situation en République centrafricaine sera à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations Unies à New York. Le rapport du Secrétaire général couvrant la période du 1^{er} février à début juin sera discuté lors de cette réunion. Vous le savez, selon la résolution 2759, il est prévu que le Secrétaire général présente un rapport sur l'application du mandat de la MINUSCA tous les quatre mois.

Cet événement sera diffusé en direct sur la web TV de l'ONU et nous nous retrouverons ici-même le vendredi 27 juin pour revenir sur les grandes lignes du rapport.

Depuis 2022, la Journée internationale de lutte contre les discours de haine est célébrée chaque 18 juin. Aujourd'hui, la MINUSCA s'associe au système des Nations Unies pour réaffirmer que la haine n'a pas sa place en République centrafricaine. Comme le souligne le Secrétaire général, António Guterres dans le message diffusé à cette occasion : « *Les discours de haine empoisonnent la société. Ils ont mené à la violence et aux atrocités qui ont marqué les périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité.* »

Cette année, la Journée est célébrée sous le thème « *Les discours de haine et l'intelligence artificielle* ». En effet, comme le rappelle le Secrétaire général des Nations Unies dans son message, « *les discours de haine se propagent plus vite et plus loin que jamais, amplifiés par l'intelligence artificielle. Des algorithmes et des plateformes numériques intégrant et reproduisant les préjugés diffusent des contenus toxiques et créent de nouveaux espaces de harcèlement et de violence.* »

En vue des prochaines échéances électorales, la diffusion de propos stigmatisants, de messages de haine et de désinformation menace la cohésion nationale et fragilise le tissu social ; elle peut, si nous n'y prenons pas garde, rallumer les braises du conflit.

Comme le rappelle également souvent la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza : « *Il n'y a pas que les balles qui tuent. Les mots peuvent aussi tuer.* » C'est pourquoi il est essentiel pour nous tous, et plus particulièrement les journalistes – de refuser d'être l'objet de manipulation ; refusons d'être les vecteurs de la désinformation, restons fidèles à la déontologie et à l'éthique. Amplifier la désinformation, c'est contribuer à la pérennisation de l'instabilité en République centrafricaine.

À l'occasion de cette journée, prenons ensemble l'engagement de diffuser l'espoir plutôt que la peur. Et « *restons unis dans la poursuite de la paix, du respect mutuel et de la compréhension de toutes et tous.* » – comme l'appelle de ses vœux le Secrétaire général des Nations Unies.

Une autre journée internationale sera célébrée demain, celle pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit. Instaurée en 2015, cette Journée a pour objectif de sensibiliser à la nécessité de mettre un terme à la violence sexuelle en temps de conflit, de manifester de la solidarité envers les victimes et de rendre hommage à celles et ceux qui luttent en première ligne pour éliminer ces crimes.

Dans le message diffusé à l'occasion de cette journée, le Secrétaire général des Nations Unies précise que « *cette année, l'attention se porte sur les blessures intergénérationnelles causées par la violence sexuelle liée aux conflits, qui sont profondes et durables. Pour briser cette chaîne, nous devons affronter les horreurs du passé, accompagner les personnes survivantes d'aujourd'hui et protéger les générations futures d'un sort identique.* ».

En République centrafricaine, 393 cas de violence sexuelle liée aux conflits, affectant 549 victimes (281 femmes, 237 filles et 31 hommes) ont été documentés et vérifiés entre juin 2024 et fin mai 2025. Ces violences sont perpétrées à la fois par des acteurs étatiques et non-étatiques.

Il faut souligner que le nombre de cas documentés représente seulement une tendance car la majorité des survivantes et survivants de violence sexuelle liée aux conflits se taisent par crainte de stigmatisation ou de représailles, mais aussi en raison du manque de services et d'acteurs de protection disponibles dans les zones reculées qui sont souvent les plus touchées.

Afin de pallier l'absence de structures de soins, la MINUSCA et UNFPA, en coordination avec les centres de santé et les organisations non gouvernementales médicales, ont facilité l'acheminement de kits post-viol et de médicaments vers Am-Dafock et Birao (Vakaga), Rafai et Dembia (Mbomou), Sam-Ouandja (Haute-Kotto), Markounda (Ouham), Bocaranga (Ouham-Pendé), Nzakoundou et Ngaounday (Lim-Pendé), Bangassou (Mbomou), et Obo (Haut-Mbomou).

Mais, cela reste insuffisant. Les conséquences des violences sexuelles liées au conflit sur les survivants nécessitent une prise en charge non seulement médicale mais aussi psycho-sociale et juridique, laquelle fait malheureusement défaut en Centrafrique et empêche les survivantes et survivants d'emprunter le chemin de la résilience et d'obtenir réparation.

Rappelons qu'un plan national d'action de deuxième génération de lutte contre les violences sexuelles liées au conflit (2024-2028), développé avec l'appui technique des partenaires techniques et financiers dont la MINUSCA, a été adopté par le Président Touadéra en juin 2024.

Il préconise notamment de former les Forces armées et de sécurité centrafricaines, d'enquêter sur les allégations de violences sexuelles liées au conflit et de poursuivre les auteurs présumés ainsi que d'offrir l'accès des survivantes et survivants à un soutien juridique, médical, psychosocial et socio-économique.

Enfin une dernière information à ce sujet, deux journées de sensibilisation sont organisées aujourd'hui et demain à Bangui ciblant 50 représentants de la société civile, des organisations de défense des droits de l'homme, leaders communautaires et religieux.

Question des journalistes

Médias Plus (Nicolas Ndagiye)

- Vous dites que le 26 juin, la situation de la République centrafricaine sera à l'ordre du jour au Conseil de sécurité des Nations Unies à New York. Je sais que le Président de la République a reçu les journalistes au Palais et la question concernant un confrère qui est privé de liberté lui a été posée. Je sais que le Président de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, que je salue en passant, a été reçu en audience par le Ministre de la justice. À l'instant où nous sommes, le confrère reste toujours détenu à la prison centrale de Ngaragba. N'est-il pas temps qu'il retrouve la liberté, quel que soit, quel que soit ce qu'on lui reproche ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie pour votre question qui ne s'adresse pas forcément à la MINUSCA, nous ne pouvons pas nous substituer aux actions de justice menées dans ce pays. En revanche, nous réaffirmons notre engagement à promouvoir et à protéger la liberté de la presse en République centrafricaine, tout en appelant au respect de l'éthique professionnelle, particulièrement, je l'ai mentionné dans mon propos lumineux à propos de la journée contre le discours de haine, particulièrement en cette période cruciale précédant les élections.

Question des journalistes

Radio Centrafrique (Moïse Kevin Kandoro Kelly)

- Le samedi dernier, une patrouille des Forces de la MINUSCA a été attaquée près de Zemio, dans le Haut-Mbomou. Quel type de mesures la MINUSCA envisage-t-elle pour prévenir de futures attaques ?
- Comment les autorités centrafricaines réagissent-elles face à cette situation ? Et quelles actions ont-elles prises jusqu'à présent ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. On va tout de suite répondre à la deuxième question, ou plutôt ne pas répondre, puisqu'elle est adressée aux autorités centrafricaines.

Quant à votre première question sur les mesures que la MINUSCA envisage de mettre en œuvre. Depuis quelques semaines déjà, nous vous en avons fait l'écho au cours de cette conférence de presse, avec la recrudescence des violences et des attaques contre les civils dans les préfectures de Mbomou et du Haut-Mbomou, la MINUSCA a renforcé ses positions dans cette région. Elle a aussi facilité le déploiement de troupes additionnelles des Forces armées centrafricaines.

Évidemment, des patrouilles sont menées par les uns et par les autres ou de façon conjointe, la priorité restant, bien sûr, la protection des populations civiles qui vivent donc sous la menace de violences de groupes armés, mais aussi, on l'a vu suite aux attaques, c'est la deuxième, puisque je vous rappelle qu'il y avait déjà eu le 28 mars une attaque dans cette même zone, contre nos Casques bleus, dans laquelle un de nos Casques bleus avait trouvé la mort, donc, des mesures de protection des populations civiles, mais aussi de nos propres personnels, conformément au mandat qui nous est donné par le Conseil de sécurité.

Question des journalistes

Radio Guira FM (Simplice Douayoane)

- Je reviens toujours sur cette situation à Zémio. À partir du moment où la MINUSCA a renforcé la Force, la présence après l'attaque, quelle est la situation actuelle ? Est-elle calme ou bien il y a encore des inquiétudes ?
- Et en ce qui concerne les violences sexuelles liées au conflit, quel est l'état des lieux de la lutte en ce moment en République centrafricaine ? L'ampleur diminue ou bien ça progresse encore ? Et comment la MINUSCA travaille pour mettre un terme à ce fléau en République centrafricaine ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant plus particulièrement Zémio, la situation par rapport à samedi ou même par rapport au début de semaine s'est stabilisée, mais reste d'un calme précaire. Et d'ailleurs, pour preuve, selon nos confrères et collègues du Haut-Commissariat pour les réfugiés, plus de 75 % de la population de Zémio est partie, a quitté Zémio et s'est déplacée, et notamment de l'autre côté de la frontière, en République démocratique du Congo. Donc, nous continuons évidemment, comme je l'ai dit, nos patrouilles, nos opérations de protection des populations civiles mais également de protection de nos personnels. Il va sans dire que dans un tel environnement, nous ne pouvons pas mettre en œuvre toutes les activités que nous souhaitons mettre en œuvre mais nous continuons à travailler, à la fois d'un point de vue d'une réponse purement sécuritaire avec la Force de la MINUSCA, mais aussi en engageant, comme nous le faisons toujours, les autorités locales pour pouvoir trouver une solution à cette situation.

Les violences sexuelles liées aux conflits, je pense avoir donné le chiffre tout à l'heure. La situation sur l'année écoulée en République centrafricaine, soit du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025, nous avons recensé 393 cas confirmés avec 549 victimes dont 281 femmes, 237 filles et 31 hommes. Le viol est le type de violation le plus courant, suivi de l'esclavage sexuel, des tentatives de viol et de la nudité forcée en sachant que, parfois, les victimes peuvent être victimes de plusieurs de ces actes odieux. Les préfectures les plus touchées parmi les cas qui ont pu être documentés et recensés, l'année passée, étaient les préfectures de Lim-Pendé, Haute-Kotto et Mbomou et, comme je l'ai dit, les acteurs sont des acteurs étatiques et non étatiques.

Concernant l'évolution des tendances, comme je l'ai dit, les chiffres qu'on vous donne sont des indications, ce sont des tendances. Malheureusement, ce sont des tendances données à titre indicatif car les personnes qui sont victimes de violences sexuelles liées aux conflits, bien souvent, ne peuvent pas tout simplement ou n'ont pas la volonté de rapporter ces violences, car rapporter ces violences, c'est isoler ces personnes encore plus au sein de leur communauté. Et c'est la raison pour laquelle il y a cet appel à renforcer les structures de soutien pour que ces personnes, ces victimes, hommes, femmes, enfants, puissent être accompagnées à la fois d'un point de vue médical, mais d'un point de vue aussi psychologique et d'un point de vue juridique.

Donc, c'est tout un ensemble de soutien qui doit leur être apporté pour pouvoir leur permettre de parler, de leur donner une voix et de dénoncer les actes odieux dont elles ont été victimes, mais aussi pour pouvoir lutter contre l'impunité à l'encontre des personnes qui ont perpétré ces actes. Alors, c'est évidemment dans ce sens-là que la MINUSCA, mais la MINUSCA n'est pas la seule ici en République centrafricaine, travaille. Donc, je l'ai dit tout à l'heure, une chose pratique avec UNFPA : des kits médicaux, une assistance médicale ont été déployés sur le terrain mais cela, évidemment, n'est pas suffisant, donc, il y a aussi une grosse part de plaidoyer qui est effectué par la MINUSCA pour que le plan gouvernemental, le plan qui a été adopté l'année dernière par le Président, soit mis en œuvre ; il couvre l'ensemble du soutien dont je viens de vous parler, donc un soutien non seulement médical mais également psychologique et juridique car ces violences sexuelles liées aux conflits ont un pouvoir de destruction, non seulement sur la personne qui en est victime, mais sur tout l'entourage et c'est la raison pour laquelle cette année, le focus de la célébration de la Journée est de faire en sorte qu'on puisse mettre un terme à ce cycle et que ça ne se reproduise pas de génération en génération.

Question des journalistes

Radio Fréquence RJDH (Narcisse Yafoulela)

- J'ai trois questions à vous poser. La première question est celle de savoir si est-ce que la MINUSCA est impliquée dans le processus de désarmement des Azandé Ani Kpi Gbé ? C'est la première question.
- Et la deuxième question, nous avons appris que la semaine passée, il y a eu la signature d'un accord entre les groupes rebelles anti-balaka et les éléments des 3R à Bozoum. Alors, est-ce que la MINUSCA peut nous dire les grandes lignes de cet accord ?
- Et la troisième et dernière question, ça concerne la zone du Haut-Mbomou. Alors, est-ce que la MINUSCA peut nous donner le nombre précis de déplacés de cette zone ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vais commencer tout de suite par votre dernière question. Je n'ai pas les chiffres et je vous recommande et vous suggère de vous adresser à nos collègues d'OCHA ou du HCR pour avoir les chiffres exacts. La seule donnée qui a été portée à ma connaissance, c'est celle pour Zemio où 75 % de la population est déplacée. Mais pour plus de détails, je vous recommande une fois encore de voir avec OCHA ou le HCR.

Je n'ai pas d'information concernant la possible signature d'un accord à Bozoum. Je vais me renseigner mais aucune information n'a été portée à ma connaissance à ce sujet. Et idem pour votre première question concernant le processus de désarmement des Azandé, pour l'instant, c'est la même chose, cette information n'a pas été portée à ma connaissance, je n'ai rien vu à ce sujet. Je ne dis pas que ça n'existe pas, mais en tout cas, je n'ai rien vu. Et savoir si nous sommes impliqués, non, nous ne sommes pas impliqués, mais une fois encore, je ne sais pas si ça existe ou pas.

Question des journalistes

Radio Ndeke Luka (Amid Tidiani)

- Je vais toujours rester à Bozoum. Ces derniers temps, il y avait un déplacement massif de la population par rapport à la recrudescence de violences. Alors, que compte faire la MINUSCA pour appuyer ces déplacés ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Comme je viens de le répondre à votre collègue, je n'ai pas vraiment d'informations précises sur ce qui se passe à Bozoum. Et concernant les personnes déplacées, je vous invite à vous rapprocher du Haut-Commissariat pour les réfugiés, le HCR, qui est en charge, dont le mandat est justement de s'occuper des populations déplacées.

Question des journalistes

Médias Plus (Nicolas Ndagiye)

- Oui, merci beaucoup, ça tombe bien. Vous venez de parler du HCR. Vous avez évoqué la date du 19 juin, je vais parler de celle du 20 juin où la communauté internationale célèbre la Journée mondiale des réfugiés. Est-ce que les Nations Unies, la MINUSCA, peuvent-elles rassurer au moment où, grâce à sa longue tradition d'accueil, je parle de la République centrafricaine, beaucoup de réfugiés continuent à entrer dans le pays et au moment où la situation financière, comme vous le savez, est difficile pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Oui, vous l'avez mentionné, je crois qu'il est toujours bon de le rappeler qu'il existe une véritable tradition d'accueil ici en République centrafricaine. Et c'est quelque chose qu'il est vraiment toujours important de rappeler et qu'effectivement, votre pays continue jour après jour à accueillir des personnes qui, malheureusement, doivent fuir leur pays en raison de conflits. Mais, au risque de me répéter, je ne suis pas la porte-parole du HCR, je suis la porte-parole de la MINUSCA, donc, voilà ce que je peux répondre à votre question. J'ai bien conscience que ça ne va peut-être pas vous satisfaire, mais peut-être qu'on va pouvoir envisager prochainement, comme je le faisais à Kinshasa, de faire une conférence de presse conjointe avec les amis de l'équipe de pays des Nations Unies, ce qui permettrait, dans un seul forum, de pouvoir répondre à toutes vos questions et de ne pas vous laisser repartir sans réponse. Et justement sans réponse, ce qui signifie que parfois, le fait de ne pas répondre conduit à la désinformation. Quand je ne vous réponds pas, ce n'est pas que je ne veux pas vous répondre, c'est que je n'ai pas les informations et que je ne veux surtout pas me mettre moi-même à broder autour de choses que je ne connais pas.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). Vous pouvez aussi rejoindre notre chaine WhatsApp. L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.